

Le Pays fertois

Une pétition contre le prix de l'eau

L'eau est à un prix d'or !

L'association de défense des usagers voudrait revenir à une gestion en régie et quitter la SAUR pour payer moins cher.

Le jour de la fête de l'Amitié à La Ferté-sous-Jouarre, l'Association de réflexion et de défense des usagers de l'eau du Pays fertois (A.R.D.U.E.) tenait un stand. On pouvait y rencontrer Claude Munier et Max Hély, deux Fertois bien connus. L'occasion de rappeler à tous les visiteurs que « l'eau n'est pas une marchandise mais un bien commun de l'humanité. » Et les responsables de faire signer une pétition pour demander aux élus d'étudier une baisse du prix de l'eau et une étude de régie. La pétition, rien que cette journée, a obtenu 150 signatures. Bien entendu la pétition se poursuit. L'objectif étant d'obtenir 4.000 signatures, le Pays fertois comptant 26.000 citoyens. Selon Claude Munier, 17 communes sur 19 ont le même fermier, c'est-à-dire la Saur. Les deux autres Bussièrres et Bassevelles n'en font pas partie.

Pour Claude Munier, le prix de l'eau est de 4,60 euros à La Ferté-sous-Jouarre et par exemple, à 4,40 euros à Chagny. Dans leur tract, l'association pointe cette distribution d'eau "à prix d'or" et compare avec ses voisins de Rebaix qui fonctionnent en régie. Elle a d'ailleurs récem-



MM. Munier et Hély ici lors de la fête de l'Amitié. Ils ont fait signer une pétition pour un retour de la gestion de l'eau en régie.

ment rencontré M. Carré du syndicat des eaux de Rebaix.

Dur, dur de régler les factures !

Toujours selon l'association, « près de la moitié des usagers du Pays fertois rencontrent de grandes difficultés pour régler leur facture. Les retards de paiement s'accumulent, parfois au-delà de six mois. »

De nombreuses questions

se posent : « Quels sont les bénéfices réalisés par la Saur ? », s'interroge Claude Munier.

Ancien adjoint au maire de La Ferté-sous-Jouarre, délégué à l'époque à la Communauté de communes, il rappelle qu'avec la ville de La Ferté et la commune de Nanteuil, il s'est battu durant son mandat pour la mise en place d'une régie.

« Au bout de la deuxième année, les régies sont bénéficiaires »,

plaide-t-il. La pétition continue de tourner dans toutes les communes concernées et les animateurs de l'A.R.D.U.E. espèrent que leur volonté qu'une « étude soit menée afin de parvenir à une gestion entièrement publique de l'eau » soit un jour pris en compte.

GÉRARD ROGER